

LA POUVOIR DE LA DÉFENSE D'INTÉRÊTS DANS LES SOINS CONTRE LE CANCER

Naviguer les conversations difficiles avec l'équipe responsable de vos soins.



Recevoir un diagnostic de cancer peut être l'une des expériences les plus accablantes et déstabilisantes qu'une personne puisse affronter. C'est un parcours semé d'embûches physiques, émotionnelles et logistiques. Cependant, au milieu des incertitudes et des difficultés, la défense des intérêts émerge comme un outil puissant qui nous redonne force et contrôle sur notre trajectoire de soins contre le cancer.

La défense des intérêts, qu'est-ce que c'est ?

Dans les soins contre le cancer, cela signifie participer activement à vos décisions en matière de soins de santé, exprimer vos besoins et vos préoccupations, et s'assurer que votre voix est entendue tout au long de votre traitement. Il s'agit de devenir un partenaire informé et engagé au sein de votre équipe médicale et de prendre des décisions qui correspondent à vos valeurs et à vos objectifs. Pour certains, la défense de ses intérêts peut représenter un stress, surtout lorsqu'il s'agit de communiquer vos souhaits à votre équipe médicale. Beaucoup se sentent mal à l'aise de poser trop de questions aux professionnels de la santé, qui peuvent sembler trop occupés. Certains ne veulent pas ajouter à leur charge de travail et être perçus comme autre chose qu'un « bon patient ». Cependant, vous avez le droit de vous assurer que vous recevez des soins complets et de qualité et que vos questions et préoccupations sont prises en compte.

Être un participant actif à vos soins signifie poser des questions et exprimer vos préoccupations au besoin, malgré le sentiment de d'inconfort que cela peut engendrer. Voici quelques conseils pour vous aider à entamer ces conversations difficiles avec votre équipe médicale :

- Préparez-vous avant votre rendez-vous en écrivant vos préoccupations, questions, effets secondaires, symptômes, etc. sur un morceau de papier.
- Faites une liste de vos observations et préoccupations et apportez-la à votre prochain rendez-vous ; vous voudrez peut-être commencer votre discussion par une des questions qui est la plus importante pour vous.
- Si vous ne vous sentez pas à l'aise d'en discuter vive-voix, considérez partager vos questions par écrit ou être accompagné d'un être cher que pourra agir en tant que porte-parole.
- Apportez une copie de documents traitant des sujets dont vous souhaitez discuter (p. ex., essai clinique, traitement alternatif, information sur les effets secondaires)
- Connectez avec d'autres membres de la communauté du cancer colorectal et apprenez-en davantage sur les expériences des autres en matière de la défense d'intérêts.
- Comprenez vos droits en ce qui concerne la demande d'un deuxième avis.

Le service de soutien aux patients du CCC peut vous guider et vous aider à vous préparer à défendre vos intérêts lors de votre prochain rendez-vous. N'hésitez pas à contacter notre équipe à support@colorectalcancercanada.com pour en discuter davantage.

